



M. Nicolas Revel
Caisse nationale de l'Assurance Maladie

Le 14 mai 2018

Objet : préavis de grève pour le mardi 22 mai 2018

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de la réglementation du droit de grève dans les organismes de Sécurité sociale et leurs établissements, nous vous informons du dépôt d'un préavis de grève pour le **mardi 22 mai 2018**. Ce préavis concerne tous les salariés de la Cnam et des Services Médicaux (DRSM) y compris l'ensemble des sites déconcentrés de ces organismes.

Ce préavis couvre au choix des agents la journée, 3 h 54 ou 55 minutes.

Motif de la grève :

- ✓ Pour la défense et le maintien de la convention collective nationale
- ✓ Pour la défense de l'emploi et l'embauche en CDI
- ✓ Pour la revalorisation de la valeur du point à 10 €
- ✓ Pour la défense des missions de services publics
- ✓ Pour lutter contre l'application de sanctions disciplinaires et l'abus des licenciements pour insuffisance professionnelle.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Les délégués Cgt syndicaux centraux
Maria Dolorès Suarez
Yves-Marie Lagron

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping horizontal and vertical strokes, located at the bottom right of the page.